

Mairie annexe de Biver – Salle polyvalente

Fiche technique

Jauge : 100 personnes assises sans modification de salle – 150 personnes debout

Equipement à demeure :

Chaises et tables.

WC hommes et femmes à gauche en entrant dans la mairie

Kitchenette

(équipée d'un évier, d'un frigo, d'une petite plaque de cuisson électrique)

Aucun accès vers la cour extérieure n'est possible depuis la kitchenette. Cette porte est condamnée. L'issue de secours de la salle se trouve au fond à droite en entrant dans la salle. Elle doit rester dégagée.

Les locations débutent à 8h00 le matin. La salle doit être libérée et nettoyée pour le lendemain 8h00.

La récupération des clefs s'effectue auprès du service culture et vie associative le vendredi avant midi et pour les autres jours la veille de la location entre 8h30/12h00 et 13h30/17h30

Attention ! Les clefs sont données pour le week end mais ne sont utilisables que le ou les jours réservés.

La clef d'ouverture des portes coulissantes se trouve à l'extérieur, à gauche face à la porte. La dernière personne quittant définitivement la salle doit appuyer sur la touche 1 des commandes (à gauche après la porte). Durant la location la touche 2 permet un va et vient des portes coulissantes et la touche 4 une ouverture forcée.

Les ordures ménagères seront à déposer dans les containers à ordures se situant dans le renforcement à proximité de la Presse.

Les places de stationnement du parking attenant à la Mairie annexe ne sont pas réservées aux utilisateurs de la salle polyvalente.

Pour tout problème électrique veuillez appelez le numéro suivant : 06.08.75.51.37